

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00468 Numéro SIREN : 912 727 211 Nom ou dénomination : 3INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt 4454

Bilan Actif

2022 B468
2023/4454

31/03/2023			
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions brevets droits similaires		
	Fonds commercial (1)		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.		
	850,00	296,53	553,47
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		
	Participations évaluées selon mise en équival.		
	787 500,00		787 500,00
	Autres participations		
	Créances rattachées à des participations		
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
	TOTAL (II)		
	788 350,00	296,53	788 053,47
	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	Avances et Acomptes versés sur commandes		
	CREANCES (3)		
	Créances clients et comptes rattachés		
	Autres créances		
	Capital souscrit appelé, non versé		
	34 486,16		34 486,16
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
	334 214,45		334 214,45
	DISPONIBILITES		
	Charges constatées d'avance		
	TOTAL (III)		
	368 700,61		368 700,61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecart de conversion actif (VI)		
	TOTAL ACTIF (I à VI)		
	1 157 050,61	296,53	1 156 754,08

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

31/03/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	787 500,00	
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice Subventions d'investissement Provisions réglementées	364 995,46	
	Total des capitaux propres	1 152 495,46	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7,00 909,00	
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 799,62 1 543,00	
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 258,62	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 156 754,08	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	364 995,46	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 258,62	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	7,00	
(3)	Dont emprunts participatifs		

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 156 754** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **375 001** euros
 - un total charges de **10 005** euros
 - dégage un résultat de **364 995** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/02/2022**
- finit le **31/03/2023**
- et a une durée de **14** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 3INVEST** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 156 754 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 375 001 euros et un total charges de 10 005 euros, dégageant ainsi un résultat de 364 995 euros.

L'exercice considéré débute le 01/02/2022 et finit le 31/03/2023.
Il a une durée de 14 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement de retraite

Information non significative

Faits caractéristiques de l'exercice

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L.833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2023 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les "covenants" bancaires

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

La société reste particulièrement vigilante à l'évolution de la situation créée par l'épidémie du COVID-19, bien qu'il soit difficile d'évaluer de manière précise sa durée et son impact

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		850,00			850,00
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		850,00			850,00

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations		787 500,00			787 500,00
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		787 500,00			787 500,00

TOTAL			788 350,00			788 350,00
--------------	--	--	-------------------	--	--	-------------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		296,53		296,53
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		296,53		296,53
TOTAL			296,53		296,53

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				

TOTAL GENERAL				
----------------------	--	--	--	--

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	7,00	7,00		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 799,62	1 799,62		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 543,00	1 543,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	909,00	909,00		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		4 258,62	4 258,62		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		909,00			

Produits à recevoir

		31/03/2023
Total des Produits à recevoir		34 486
Autres créances		34 486
CRYPTO MONNAIES > EUR-L	34 486	

Charges à payer

31/03/2023

Total des Charges à payer		1 801
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS</i>	7	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACT.NON PARV. -FRSS</i>	1 794	1 794

Charges et Produits constatés d'avance

	31/03/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

SAS 3INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 787 500 euros
Siège social : 16, rue des Vergers 68600 DESSENHEIM
912 727 211 RCS COLMAR

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le vingt-huit juin
14h

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le gain de l'exercice clos le 31 Mars 2023 s'élevant à 364 995.46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	364 995.46 euros
Réserves légales	18 249.77 euros
Aux autres réserves	346 745.69 euros

Solde	0 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2023

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des voix des associés : Monsieur CLUR OLIVIER.

Certifié conforme

CLUR Olivier
Président

 *Certifié conforme*

OL

SAS 3INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 787 500 euros
Siège social : 16, rue des Vergers 68600 DESSENHEIM
912 727 211 RCS COLMAR

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le vingt-huit juin
14h

Les associés de la société 3INVEST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social au 16, rue des Vergers 68600 DESSENHEIM.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur CLUR Olivier, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 78 750 actions sur les 78 750 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2023,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2023 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le gain de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 364 995.46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	364 995.46 euros
Réserves légales	18 249.77 euros
Aux autres réserves	346 745.69 euros
Solde	----- 0 euros

06

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce approuve chacune des conventions conclues avec Monsieur CLUR Olivier.

DERNIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2023

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des voix des associés : Monsieur CLUR OLIVIER.

Certifié conforme

CLUR Olivier
Président

Certifié conforme
